

CONTRAT DE MISE À DISPOSITION DE LA SALLE D'EXPOSITION

*A retourner complété et signé au plus tard 15 jours avant la date de la réservation.
Salle équipée d'un écran Subtil permettant la projection.*



(capacité réunion 25 personnes)

Nom de l'entité :

Nom du responsable :

Numéro de téléphone : E-mail :

Adresse de facturation :

Réservation :

Date(s) : Horaire(s) : de à
de à

Objet de la réservation :
(exemple : réunion, spectacle, etc)

Nombre de participants prévus :

* Il vous sera demandé pour toute location une caution par chèque de **80 €** pour le ménage et de **50 €** pour le prêt et la restitution du badge.

Veuillez cocher dans quel cadre vous vous situez :

☐ **Salle gratuite (dans la limite de 10 réservations par an maximum) pour les :**

- * Associations donc le siège social est domicilié à Baraqueville.
- * Réunions de syndic concernant un bien sur la commune.
- * Institutions publiques (DDT, MSA, Cte de commune, médiathèque, écoles, ...)

☐ **100€ la demi-journée et 150 € la journée pour:**

- * Les entreprises donc le siège social est domicilié à Baraqueville.

☐ **150 € la demi-journée et 200 € la journée pour:**

- * Les associations et entreprises hors commune.

Fait le :/...../.....

À :

Bénéficiaire

Mairie

--	--

Somme due:€

Total cautions:€